

COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2021
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2021
- Page 4** Communication financière :
Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 7** Résumé des principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI
au 30 juin 2021
- Page 13** États financiers consolidés IAS/IFRS
au 30 juin 2021
- Page 18** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 19** Note de présentation des règles
et principes comptables au 30 juin 2021
- Page 28** Extrait des États financiers consolidés
BNP Paribas au 30 juin 2021

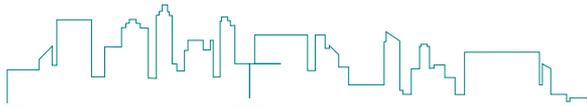


ÉTATS AU 30 JUIN 2021



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



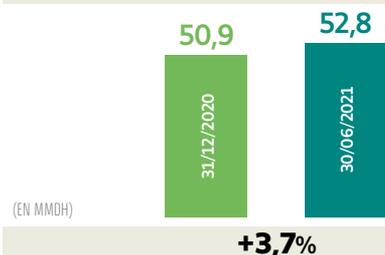
Le Groupe BMCI affiche, à fin juin 2021, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,51 milliard de dirhams**.
 Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **970 millions de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **64,1%**.
 Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **225 millions de dirhams**.
 Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **378 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **246 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	1,51 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	544 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	246 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	64,1%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	52,8 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ (1)	14,7%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ (2)	126%

(1) Au 31 décembre 2020 (2) Au 30 juin 2021

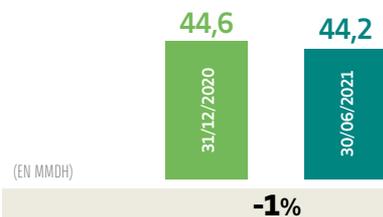
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 52,8 milliards de dirhams à fin juin 2021 contre 50,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2020, soit une hausse de 3,7%.



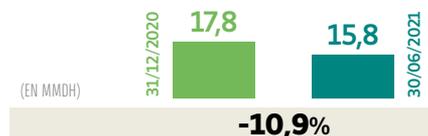
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 1%, pour atteindre 44,2 milliards de dirhams à fin juin 2021 contre 44,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2020. Les ressources non rémunérées représentent plus de 77% à fin juin 2021.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

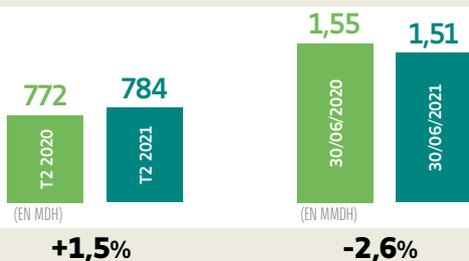
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 15,8 milliards de dirhams à fin juin 2021, soit une baisse de 10,9% par rapport au 31 décembre 2020.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

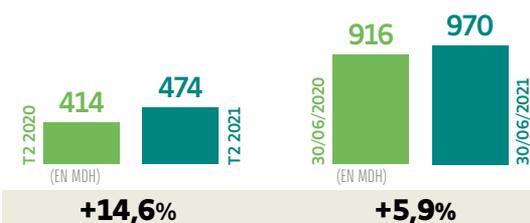
Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1,51 milliard de dirhams à fin juin 2021 en baisse de 2,6% par rapport à fin juin 2020, essentiellement du fait de la baisse du résultat des opérations de marché de -22,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et de la marge sur commissions respectivement de +0,1% et +0,2%. Hors opérations exceptionnelles*, le Produit Net Bancaire Consolidé est en baisse de 0,7% par rapport à fin juin 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 1,5 milliard de dirhams, en augmentation de 5,7% par rapport à fin juin 2020.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MDH)

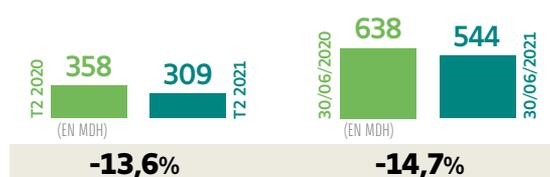
À fin juin 2021, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 970 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 64,1% à fin juin 2021. Hors opérations exceptionnelles*, les Frais de Gestion Consolidés sont en hausse de 3,8% par rapport à fin juin 2020. Les frais de gestion incluent les coûts de refonte IT et les amortissements relatifs à la norme IFRS 16 concernant l'opération CLEO PIERRE.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

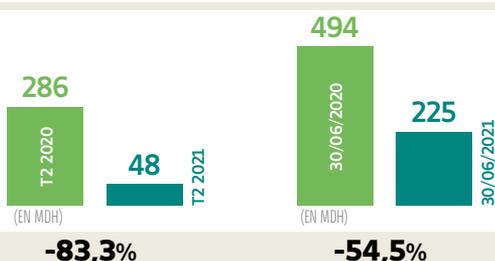
Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 544 millions de dirhams à fin juin 2021, soit une baisse de 14,7% par rapport à fin juin 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 50,3% par rapport à fin juin 2020. Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Brut d'Exploitation en social est en baisse de 7,6%.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a baissé de 54,5% à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2020. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,9%.

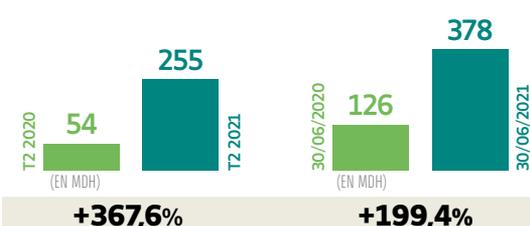


RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 378 millions de dirhams à fin juin 2021, soit une hausse de 199,4% par rapport à fin juin 2020.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une augmentation de 183% par rapport au premier semestre 2020.

Les éléments hors exploitation, en IFRS, s'élèvent à 59 millions de dirhams au second trimestre 2021. Ils enregistrent la plus-value réalisée sur l'apport des actifs à l'OPCI CLEO PIERRE.



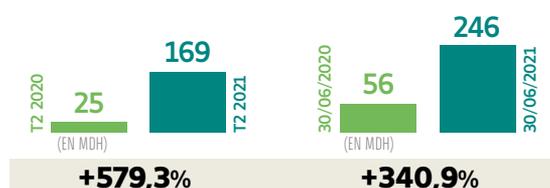
RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 246 millions de dirhams à fin juin 2021, soit une hausse de 340,9% par rapport à fin juin 2020.

Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Net Consolidé serait en hausse de 304% par rapport à fin juin 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 636 millions de dirhams, soit une hausse de 201% par rapport au premier semestre 2020.

Hors opérations exceptionnelles*, le Résultat Net en social est en hausse de 53% par rapport à fin juin 2020.



*En lien avec l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de mars 2021 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.
 Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**



FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2021

CRÉATION DE L'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA »

La BMCI a annoncé le lancement de la création de son OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » le 5 janvier 2021 et l'apport de 78 agences. Géré par REIM Partners, société de gestion d'OPCI agréée par l'AMMC sous la référence n° AG/SDG/02/2020, cet OPCI a été constitué suite à l'agrément de son projet de règlement de gestion par l'AMMC en date du 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020.

LA BMCI ET ARADEI CAPITAL SCELLENT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Une opération à deux volets : la BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées par la BMCI.

Le portefeuille d'agences a été valorisé à près de 620 millions de dirhams par deux experts immobiliers indépendants agréés par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Les agences sont situées dans plusieurs villes à travers le Royaume et sont louées à la BMCI au titre de contrats de bail long terme.

En constituant l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » en janvier 2021, la BMCI avait pour objectif de contribuer à l'émergence de cette nouvelle classe d'actif en apportant des agences de ses métiers Retail et Corporate. Avec cette opération, la banque poursuit cet objectif tout en scellant un partenariat stratégique à long terme avec la foncière Aradei Capital se traduisant par l'entrée de la BMCI au capital d'Aradei Capital à hauteur d'un peu moins de 5%. La souscription par la BMCI est réalisée à travers une opération d'acquisition de titres d'Aradei Capital sur le marché des blocs de la Bourse des Valeurs de Casablanca sur la base d'un prix de l'action de 400 MAD.

BMCI-BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE SE POSITIONNE DANS LE TOP 10 DU CLASSEMENT «EUROMONEY PRIVATE BANKING & WEALTH MANAGEMENT SURVEY 2021 » EN AFRIQUE

En Afrique, le Groupe BNP Paribas s'est imposé dans le top 10 du classement, à la 6^{ème} place, dans la catégorie « Best Private Bank Services Overall ». Sur l'activité Wealth Management, le Groupe est représenté sur le continent africain par BMCI-BNP Paribas Banque Privée.

BMCI ASSET MANAGEMENT OBTIENT LA DISTINCTION INTERNATIONALE BB+ PAR FITCH RATINGS POUR DEUX FONDS

L'agence de notation financière Fitch Ratings a décerné la note de BB+ sur une échelle internationale aux deux fonds « BMCI Trésor Plus » et « Instiobligations Etat » gérés par BMCI Asset Management. Ainsi BMCI Asset Management a introduit pour la première fois au Maroc la notation internationale des fonds investis en actifs 100% marocains.

Avec cette distinction, les fonds « BMCI Trésor Plus » et « Instiobligations Etat » reproduisent la notation de la dette souveraine du Royaume du Maroc. Ces fonds, sont désormais les deux seuls fonds en Afrique investis en actifs locaux et notés sur une échelle internationale.

LA BMCI PUBLIE SON RAPPORT RSE 100% DIGITALISÉ

La BMCI a publié son rapport RSE 100% digitalisé. Ce nouveau format digital et dynamique permet de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant de manière transparente et accessible la démarche RSE de la banque. Ce rapport tient compte également, par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants. Il maintient l'alignement volontaire avec les normes internationales Global Reporting Initiatives (« GRI ») entrepris par la BMCI en 2018 et répond aux exigences réglementaires et sectorielles dans une approche d'éco-conception du reporting.

LA BMCI, PREMIÈRE ENTREPRISE MAROCAINE SIGNATAIRE DE LA CHARTE #JAMAISANSSELLE

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant la charte #JamaisSansElle. Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

À travers cette charte, la BMCI ainsi que l'ensemble des membres de son Comité de Direction, s'engagent à ne plus participer à des événements – internes ou externes, présentiel ou à distance – de plus de 3 intervenants sans la présence de femme (débat, panels d'experts, tables rondes, etc). La BMCI s'engage également dans ses actions de communication à véhiculer une image de diversité et d'inclusion, ainsi que son engagement avec #JamaisSansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

#JamaisSansElles est une association qui propose des actions concrètes et immédiates pour promouvoir l'égalité participation et visibilité des femmes dans les instances de décision et aux postes de responsabilité et de représentation. L'association développe des chartes en partenariat avec des entreprises et acteurs de la gouvernance.

LA BMCI REÇOIT LE CERTIFICAT D'EXCELLENCE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME - HOMME

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité et reçoit le Certificat d'Excellence pour l'Égalité Professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur le Chef du Gouvernement, Saad Dine El Otmani. Pour rappel, la BMCI a également reçu en 2018 le Trophée de l'Égalité Professionnelle.

Le Trophée 2020 de l'Égalité Professionnelle Femme-Homme s'est tenu pour sa 5^{ème} édition afin de récompenser les entreprises qui ont respecté les critères relatifs au principe de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que l'égalité des chances en termes d'emploi et de conditions de travail, tout en encourageant la gente féminine à occuper des postes de responsabilité et à participer à tous les organes représentatifs au sein de l'entreprise. Une occasion pour saluer les progrès réalisés par la BMCI en termes d'approche genre et d'amélioration de la situation de la femme au sein du travail.

LA BMCI S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME #1MILLIONHOURS2HELP

#1MillionHours2Help est un programme de mécénat de compétences, lancé par le groupe BNP Paribas, ayant pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer sur leur temps de travail dans du mécénat. Le groupe a pour ambition d'atteindre collectivement 1 million d'heures de bénévolat d'entreprise rémunérées d'ici fin 2021 et effectuées par les collaborateurs BNP Paribas dans le monde, soit l'équivalent d'un peu plus d'une demi-journée d'heures solidaires payées par collaborateur et par an. La BMCI s'inscrit dans cette lignée et s'engage à offrir, sur leurs horaires de travail, des heures de mécénat à l'ensemble de ses collaborateurs afin de renforcer leurs initiatives de bénévolat de compétences en collaboration avec un réseau de partenaires associatifs agissant dans les secteurs de :

- L'Economie Sociale et Solidaire : liés à l'entrepreneuriat social, féminin et/ou à la microfinance ;
- L'Education : pour l'acculturation à l'entrepreneuriat ou le tutorat d'étudiants ;
- La Solidarité : en lien avec le programme Help2Help ou avec les partenaires de la Fondation BMCI.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale. Ordinaire.

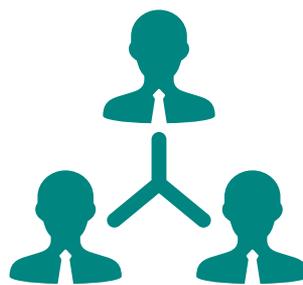
Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président – Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH ⁽¹⁾	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre – Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre ⁽²⁾	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCHAR	Membre – État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Benoît CAVELIER	Membre - Directeur Général délégué de BNP Paribas Personal Finance - (France)	23-février-21	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre – Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme. Meryem CHAMI, Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Atlantasanad Assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY ⁽³⁾	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT ⁽⁴⁾ , responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

(1) PDG du Groupe Holmarcom qui est actionnaire à la BMCI à travers Atlantasanad Assurance.

(2) M. Alain Fonteneau est retraité depuis le 1^{er} février 2017 et n'occupe en conséquence plus de poste chez BNP Paribas depuis cette date.

(3) M. Mustapha Bakkoury n'occupe aucune fonction ou mandat social au sein d'Atlantasanad Assurance. Le lien qu'il a avec cette dernière est uniquement de représentant permanent d'Atlantasanad Assurance au sein du Conseil de Surveillance depuis le 27 novembre 2020.

(4) M. Didier MAHOUT est représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations au sein du Conseil de Surveillance depuis le 22 mars 2019.



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

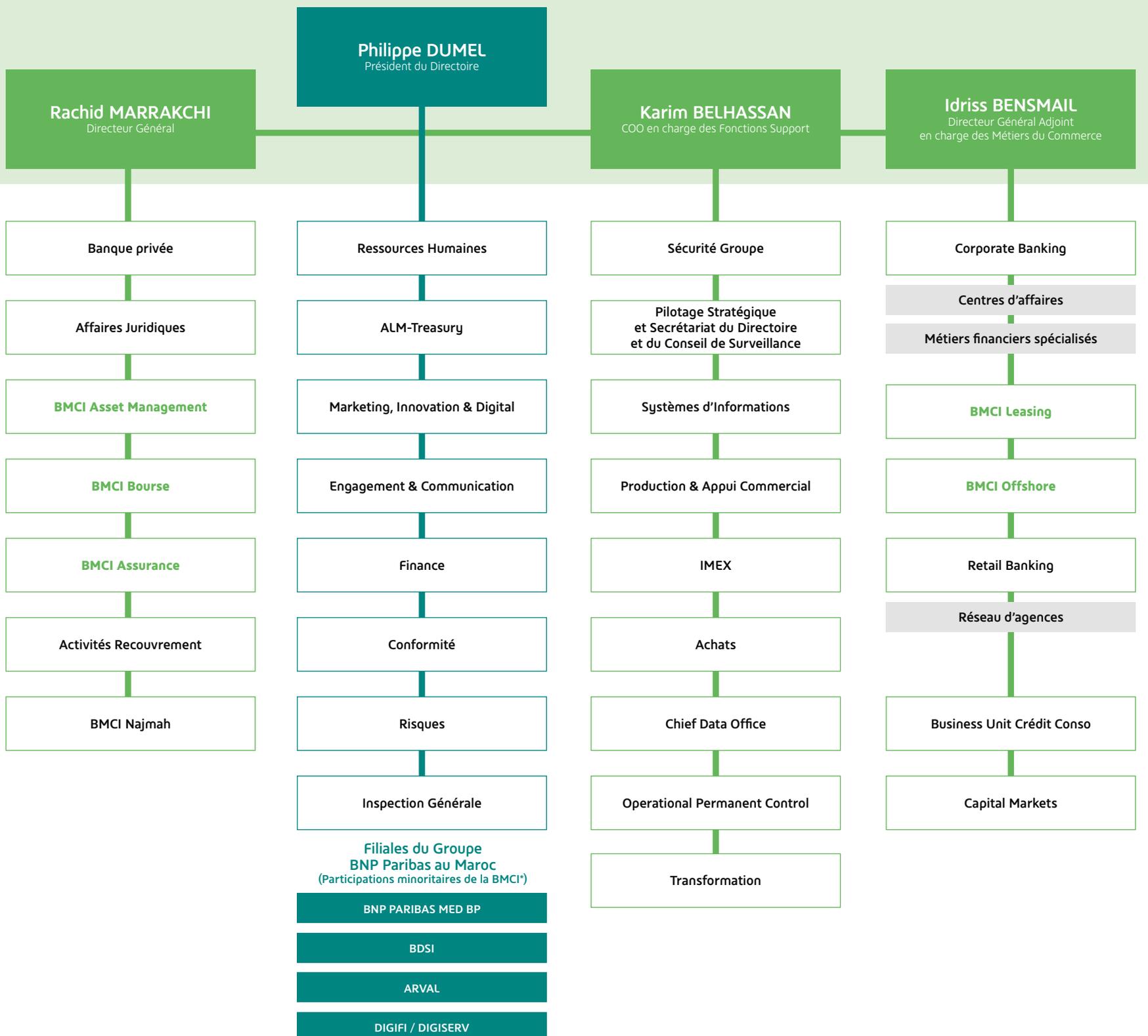
2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé Président du Directoire de la BMCI en date du 1^{er} Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu au niveau du Directoire BMCI fin décembre 2020 avec la nomination de M. Karim Belhassan en tant que COO en charge des Fonctions Support de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit :

ORGANIGRAMME

Membres du Directoire



(*) A l'exception de DIGIFI, détenue à hauteur de 51% par la BMCI.



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationale », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 Juin 2021.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

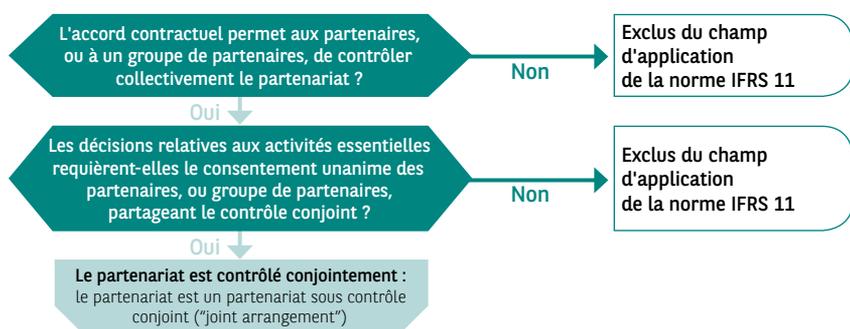
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 Juin 2021 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
- Trois modèles de Gestion possibles :
- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
 - La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
 - Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
 - Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
 - Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

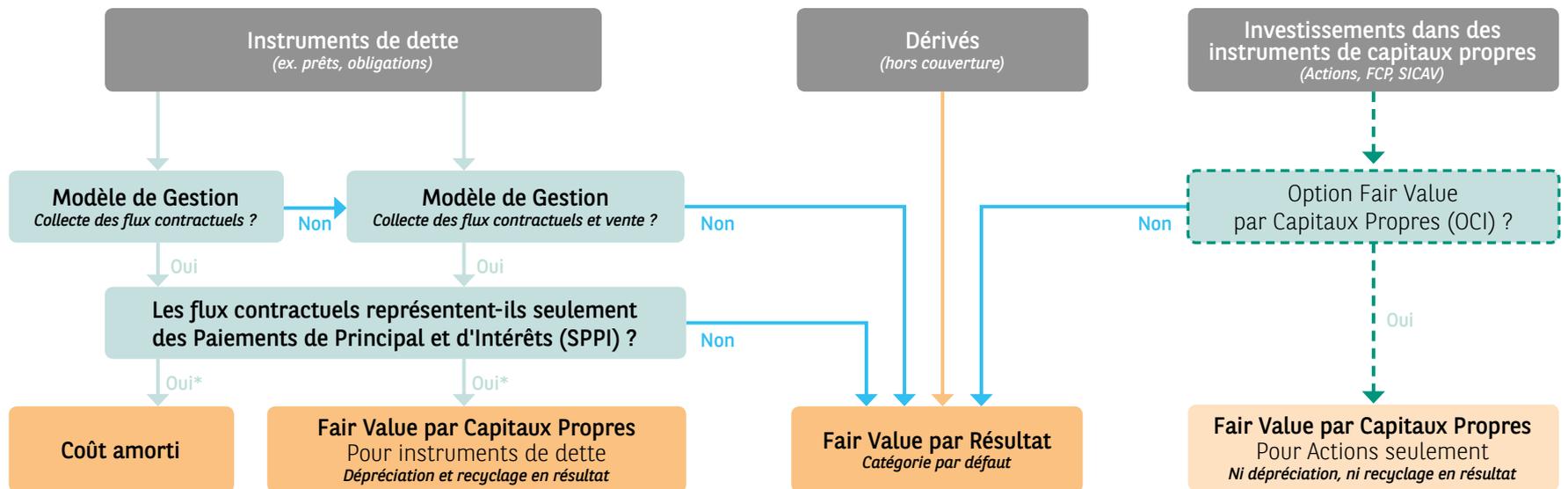
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu. Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 Juin 2021, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin Juin 2021. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 - D'autres normes s'appliquent à la composante non locative
- Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
- Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

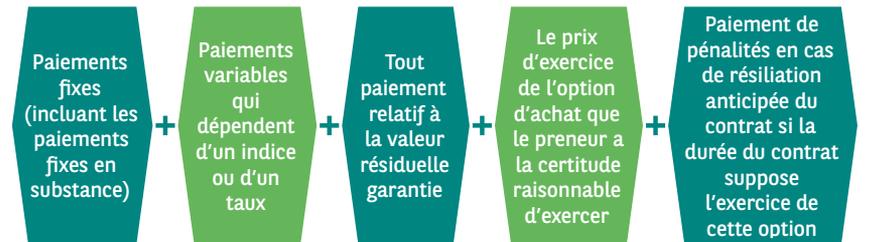
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant. L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
 - démographiques : taux de rotation du personnel, taux de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouïssam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
 - L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs. S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

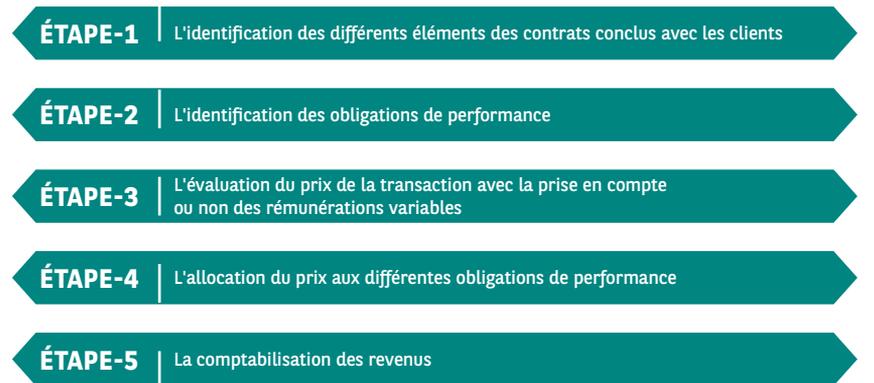
Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 Juin 2021, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 Juin 2021, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se sont poursuivis en 2021.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un

dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; validés) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont garanties et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.



En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulees » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impose de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques

- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

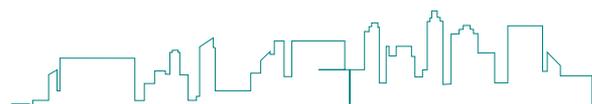
- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 217 558	1 171 925
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 452 504	1 428 681
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 143 741	1 242 274
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	308 763	186 407
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 368 437	5 351 748
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4 368 437	5 351 748
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	4 000 896	3 051 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 256 684	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	52 757 003	50 856 034
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	12 112	3 072
Actifs d'impôt différé	356 882	137 486
Comptes de régularisation et autres actifs	1 173 182	961 218
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	15 976	13 695
Immeubles de placement	28 037	28 896
Immobilisations corporelles	1 300 128	1 531 330
Immobilisations incorporelles	450 189	439 862
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	68 477 307	66 609 813

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
Intérêts et produits assimilés	1 526 201	1 584 015
Intérêts et charges assimilés	352 179	411 666
MARGE D'INTÉRÊT	1 174 022	1 172 349
Commissions perçues	263 683	253 336
Commissions servies	38 676	28 786
MARGE SUR COMMISSIONS	225 007	224 550
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	139 116	181 576
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	165 625	184 810
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-26 508	-3 234
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 523	954
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 523	954
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	35 258	28 152
Charges des autres activités	61 826	53 653
PRODUIT NET BANCAIRE	1 514 100	1 553 927
Charges générales d'exploitation	849 943	812 507
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	120 006	103 794
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	544 151	637 626
COÛT DU RISQUE	225 037	494 308
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	319 113	143 318
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 084	3 274
Gains ou pertes nets sur autres actifs	55 053	-20 254
Variations de valeur des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	378 251	126 338
Impôts sur les bénéfices	132 435	70 581
RÉSULTAT NET	245 815	55 758
Résultat hors groupe	-8 070	-5 683
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	253 885	61 440
Résultat par action (en dirham)	19	5
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET	245 815	144 778
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-8 726	31 591
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	3 229	-11 689
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	11 205	-6 895
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-4 135	2 542
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	1 573	15 549
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	247 387	160 327
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	255 457	171 050
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-8 070	-10 724

BILAN PASSIF IFRS

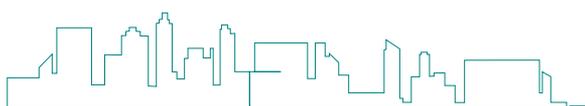
	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	78 708	46 986
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	78 708	46 986
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 155 281	4 029 278
Dettes envers la clientèle	44 177 970	44 620 379
Titres de créance émis	6 906 735	4 346 675
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	70 511	35 807
Passifs d'impôt différé	198 130	98 187
Comptes de régularisation et autres passifs	3 747 163	2 927 328
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	516 203	591 419
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 298 377	2 262 119
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	474 058	900 074
Part du groupe	443 763	859 331
Part des minoritaires	30 295	40 742
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	66 474	64 901
Résultat net de l'exercice	245 815	144 778
Part du groupe	253 885	155 501
Part des minoritaires	-8 070	-10 724
TOTAL PASSIF IFRS	68 477 307	66 609 813
CAPITAUX PROPRES	7 328 228	7 651 634
Part du groupe	7 306 003	7 621 615
Part des intérêts minoritaires	22 225	30 019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	378 251	126 338
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	120 006	103 794
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	225 037	494 308
+/- Dotations nettes aux provisions	-75 216	13 733
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4 084	3 274
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-5 350	-61 910
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	268 561	553 198
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	268 561	553 198
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-464 818	-653 979
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 566 069	-874 253
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 604 648	-935 427
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	607 872	-161 379
- Impôts versés	-227 149	-231 544
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-45 516	-2 856 582
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	601 296	-2 177 045
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-6 365	-6 549
+/- Flux liés aux immeubles de placement	859	858
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	100 870	-2 165
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	95 364	-7 856
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-571 009	-
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	36 258	41 509
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-534 751	41 509
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	161 909	-2 143 392
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-730 941	310 028
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 171 925	1 239 577
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-569 032	-1 833 364
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 217 558	1 024 525
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 786 590	-2 857 889
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	161 909	-2 143 392

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
Impôts courants	12 112	3 072
Impôts différés	356 882	137 486
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	368 995	140 558
Impôts courants	70 511	35 807
Impôts différés	198 130	98 187
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	268 641	133 994
Charge d'impôts courants	252 797	364 848
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-120 362	-149 316
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	132 435	215 532
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2021	31/12/2020
Résultat net	245 815	144 778
Charges d'impôt sur les bénéfices	132 435	215 532
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	35,0%	59,8%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2021	31/12/2020
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	-2,0%	22,8%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	35,0%	59,8%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-277	-277
Autres	-	-	-	71	-	71	-	71
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020	-	-	-	155 501	-	155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	15 549	15 549	-	15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-6 221	-	-6 221	-	-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275	-570 734
Autres	-	-	-	297	-	297	-	297
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2021	-	-	-	253 885	-	253 885	-8 070	245 815
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	1 573	1 573	-	1 573
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-356	-	-356	-	-356
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-356	1 573	1 216	-	1 216
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2021	1 327 928	5 213 953	-	697 649	66 474	7 306 004	22 224	7 328 228

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2021	31/12/2020
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	4 368 437	5 351 748
Effets publics et valeurs assimilés	4 368 437	5 351 748
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➔ Titres cotés	-	-
➔ Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	4 368 437	5 351 748

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2021			31/12/2020		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	4 323 239	106 735	-	5 269 597	115 460	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	45 198	-	-	82 151	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	4 368 437	106 735	2 286	5 351 748	115 461	2 286
Total gains et pertes latents	-	106 735	2 286	-	115 461	2 286
Impôts différés	-	39 492	686	-	42 721	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	67 243	1 600	-	72 740	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	67 243	1 600	-	72 740	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2021
Valeur brute	45 669	-	-	-	-	-	45 669
Amortissements et provisions	16 773	-	-	-	-	859	17 632
VALEUR NETTE AU BILAN	28 896	-	-	-	-	-859	28 037

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2020			30/06/2021		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 794 310	563 572	1 230 738	1 255 186	201 885	1 053 301
Equip. Mobilier, installation	653 809	498 747	155 062	647 850	519 092	128 758
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	766 189	620 658	145 531	595 864	477 795	118 069
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 214 308	1 682 977	1 531 330	2 498 900	1 198 772	1 300 128
Logiciels informatiques acquis	803 692	482 977	320 715	845 273	505 662	339 611
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	119 147	-	119 147	110 578	-	110 578
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	922 839	482 977	439 862	955 851	505 662	450 189

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2020	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2021
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 256 684	1 546 368
Comptes et prêts	242 067	606 963
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	975 287	925 968
TOTAL EN PRINCIPAL	1 217 355	1 532 931
Créances rattachées	41 478	15 419
Provisions	2 149	1 982
VALEUR NETTE	1 256 684	1 546 368
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 538 683	3 940 276
Comptes à vue	204 478	576 064
Comptes et avances à terme	3 328 597	3 353 782
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	5 608	10 430

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	3 155 281	4 029 278
Comptes et emprunts	3 022 723	3 438 929
Valeurs données en pension	100 396	551 022
TOTAL EN PRINCIPAL	3 123 119	3 989 950
Dettes rattachées	32 162	39 329
VALEUR AU BILAN	3 155 281	4 029 278
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 430 396	3 983 604
Comptes ordinaires créditeurs	30 573	551 300
Comptes et avances à terme	3 394 545	3 423 018
Dettes rattachées	5 278	9 286

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 30/06/2021
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	137 943	-	9 835	-	-	128 108
Provision pour engagements sociaux	131 385	4 844	2 973	-	-11 205	122 051
Provision pour litige et garanties de passif	47 345	15 400	1 739	-	-	61 006
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	274 746	37 438	39 453	66 947	-746	205 038
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	591 419	57 682	54 000	66 947	-11 951	516 203

MARGE D'INTÉRÊT

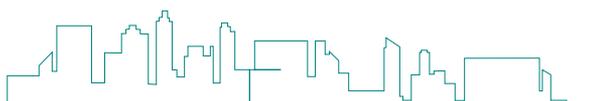
	30/06/2021			30/06/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 368 211	219 471	1 148 740	1 414 253	219 805	1 194 448
Comptes et prêts / emprunts	1 139 490	97 938	1 041 552	1 240 501	156 834	1 083 667
Opérations de pensions	1 450	3 983	-2 533	4 507	3 947	560
Opérations de location-financement	227 270	117 550	109 721	169 244	59 023	110 221
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	37 181	18 635	18 546	50 949	57 514	-6 565
Comptes et prêts / emprunts	37 181	10 534	26 647	50 949	55 703	-4 754
Opérations de pensions	-	8 101	-8 101	-	1 811	-1 811
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	114 073	-114 073	-	134 347	-134 347
TITRES DE DETTES	120 809	-	120 809	118 813	-	118 813
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 526 201	352 179	1 174 022	1 584 015	411 666	1 172 349

COMMISSIONS NETTES

	30/06/2021			30/06/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	52 042	27 764	24 278	61 532	19 503	42 029
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	37 992	20 528	17 464	47 549	19 414	28 135
☑ Sur titres	11 115	7 236	3 879	10 837	89	10 748
☑ De change	2 935	-	2 935	3 146	-	3 146
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	211 640	10 912	200 728	191 804	9 283	182 521
Produits nets de gestion d'OPCVM	15 967	97	15 870	16 550	90	16 460
Produits nets sur moyen de paiement	57 712	-	57 712	58 919	-	58 919
Assurance	41 364	-	41 364	41 005	-	41 005
Autres	96 597	10 815	85 782	75 330	9 193	66 137
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	263 683	38 676	225 007	253 336	28 786	224 550

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2021

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	61 583 417	4 176 200	2 391 013	58 677	268 000	68 477 307
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 401 064	-	-	43 440	8 000	1 452 504
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 329 436	-	-	8 622	30 380	4 368 437
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 256 234	72	306	-	72	1 256 684
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46 330 561	4 051 640	2 361 542	3 388	9 872	52 757 003
Immobilisations corporelles	1 210 269	180	8 792	196	80 691	1 300 128
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 842 787	4	1 312 482	-	8	3 155 281
Dettes envers la clientèle	43 293 636	62 891	821 443	-	-	44 177 970
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 298 377	-	-	-	-	2 298 377
Capitaux propres	7 249 287	113 055	-5 802	7 066	-35 379	7 328 228



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2021						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	4 368 484			47		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 368 484			47		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 595 816	10 401 276	8 498 899	413 349	961 581	6 106 480
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 248 266	10 566		2 067	81	
Prêts et créances sur la clientèle	41 345 558	10 390 710	8 498 899	410 184	961 500	6 106 480
Titres de dettes	4 001 993			1 097		
TOTAL ACTIF	50 964 300	10 401 276	8 498 899	413 396	961 581	6 106 480
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 455 074	2 363 850	675 085	53 790	51 256	23 062
TOTAL	64 419 374	12 765 126	9 173 985	467 186	1 012 837	6 129 542
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 351 986			239		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 351 986			239		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
TOTAL ACTIF	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
TOTAL	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	30/06/2021	30/06/2020
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	34 021	-187 214
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	38 696	-31 144
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	192	-10
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	21 985	-46 142
Engagements par signature	16 519	15 008
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-4 675	-156 070
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2 009	-155 949
Engagements par signature	-6 684	-173
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-191 993	-153 142
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-191 993	-153 142
Engagements par signature		
Autres actifs		
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	21 564	-5 110
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-136 408	-345 465
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-90 705	-152 074
Récupérations sur prêts et créances	2 076	3 231
Comptabilisés au coût amorti	2 076	3 231
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-225 037	-494 308

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2021

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	1 112 436	73 168	16 287	-37	-2 274	-25 558	1 174 022
MARGE SUR COMMISSIONS	190 026	-98	5 453	10 163	30 105	-10 642	225 007
PRODUIT NET BANCAIRE	1 480 111	73 748	21 450	10 233	33 333	-104 775	1 514 100
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	805 585	20 856	3 800	7 261	25 605	-13 164	849 943
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	324 415	44 441	38 342	3 286	4 927	-96 299	319 113
RÉSULTAT NET	277 948	38 809	22 436	2 451	-2 735	-93 094	245 815
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	277 955	36 364	22 436	2 451	7 774	-93 094	253 885

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2021		31/12/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 103 122		1 186 699	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 103 122		1 186 699	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	308 763	-	186 407
Titres cotés				
Titres non cotés		308 763		186 407
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	40 619		55 575	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 143 741	308 763	1 242 274	186 407

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	78 708	46 986
JUSTE VALEUR AU BILAN	78 708	46 986

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2021

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
	ACTIF	
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	6 408	3 640 747
Comptes ordinaires	6 408	179 416
Prêts		3 461 331
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		73 503
TOTAL	6 408	3 714 250
PASSIF		
DÉPÔTS	604 000	179 416
Comptes ordinaires		179 416
Autres emprunts	604 000	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	764	3 534 834
TOTAL	604 764	3 714 250
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 833 630
Engagements reçus		1 833 630

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2021

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		167 264
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	10 493	166 909
COMMISSIONS (PRODUITS)		34 920
COMMISSIONS (CHARGES)		13 214
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	701	29 558
LOYERS REÇUS	1 393	5 053

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/2021	31/12/2020
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 906 735	4 346 675
Titres de créances négociables	6 906 735	4 346 675
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 377	2 262 119
Emprunt subordonnés		
À durée déterminée	2 298 377	2 262 119
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	9 205 112	6 608 794

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

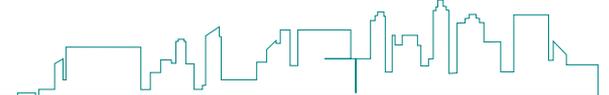
En milliers de DH

	30/06/2021		31/12/2020		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	3 990 757	-325	3 990 431	3 037 900	-147
Autres administrations publiques					
Établissements de crédit	11 236	-772	10 464	15 090	-1 064
Autres					
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	4 001 993	-1 097	4 000 896	3 052 990	-1 212

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	14 919	865 317	167 547	4 084
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		14 919	865 317	167 547	4 084



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

	En milliers de DH		
	31/12/2020	Augmentations / Diminutions	Autres
IMMOBILIER			
Valeur brute (Bail commercial)	191 792	422 320	614 113
Amortissements et dépréciations (-)	132 994	30 691	163 685
TOTAL IMMOBILIER	58 798	391 629	450 428
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	26 228	19 743	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	2 660	1 358	4 018
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	16 014	21 034	37 048
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	2 393	672	3 065
TOTAL MOBILIER	10 482	-606	9 876
TOTAL DROITS D'UTILISATION	69 281	391 024	460 304
Impôt différé actif (IDA)	29 066		146 057
SOUS TOTAL	98 346	391 024	146 057

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	En milliers de DH				
	31/12/2020	Intérêts courus	Paiements	Autres	30/06/2021
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	64 841	12 288	-99 729	471 153	448 553
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 451	1 871	-24 027	29 901	21 196
Dettes de location - (Automobiles LLD)	265	221	-5 405	8 476	3 557
TOTAL DROITS D'UTILISATION	78 556	14 380	-129 161		473 306
Impôt différé Passif (IDP)	25 634			144 679	170 313
Capitaux propres	-5 844				-5 844
Résultat				-2 347	-2 347
SOUS TOTAL	98 346	14 380	-129 161	142 331	635 427

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2021	31/12/2020
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	253 885	155 501
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	19	12

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH		
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	21 985	2 009	-191 993
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-155 882	-241 660	-1 056
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	131 666	281 655	83
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	46 202	-37 986	-191 020
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	57 358	-232 142	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-7 824	139 511	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	921	45 063	-177 923
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-131	-24 763	77 700
Autres dotations/reprises sans changement de strate			90 705
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS	-4 122	34 345	-181 502
AU 30 JUIN 2021	-413 349	-961 581	-6 106 480

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque 30/06/2021	En milliers de DH		
	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	39 230	67 972	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	39 230	67 972	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 359 721	10 345 454
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 205 570	4 093 484
➤ D'ordre de la clientèle	6 154 151	6 251 970
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	4 925 437	5 474 802
➤ Des Établissements de crédit	3 715 317	4 581 887
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 210 120	886 288
➤ D'autres organismes de garantie		6 627

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	6 459 202	7 472 871
➤ Aux Établissements de crédit	27 179	33 918
➤ À la clientèle	6 432 023	7 383 253
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle		55 700
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit		
➤ De la clientèle		

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.328.228, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 245.815. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 24 août 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen ci-joint, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire présentée, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 05 22 23 88 70 F: +212 5 22 23 88 70
Rég. 083161 - N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 05 22 23 88 70 F: +212 5 22 23 88 70
Rég. 083161 - N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina
N° de contribution: 24 La Marina

Mohamed Rqibate
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
 - Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5-3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

1.14 AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 217 533	1 171 914
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 745 203	5 023 247
À vue	574 004	823 960
À terme	4 171 199	4 199 287
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	42 921 685	40 684 313
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 811 307	14 579 665
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 208 305	8 412 274
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 922 567	15 642 869
Autres crédits et financements participatifs	1 979 505	2 049 505
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTATION	3 093 085	3 519 391
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	5 720 874	6 468 343
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 292 485	6 302 577
Autres titres de créance	364 176	102 367
Certificats de Sukuks	62 737	61 925
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 164 045	773 035
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 191 234	4 033 388
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 993 771	3 041 681
Autres titres de créance	197 463	991 707
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	457 518	364 611
Participation dans les entreprises liées	225 474	298 847
Autres titres de participation et emplois assimilés*	232 044	65 765
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	962 135	891 263
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	521 907	531 749
IMMOBILISATIONS CORPORAELLES*	875 607	1 148 107
TOTAL DE L'ACTIF	65 870 825	64 609 362

(*) L'évolution constatée est due essentiellement à l'opération CLEO PIERRE.

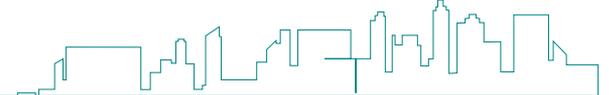
HORS BILAN	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	17 091 334	18 994 094
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 949 070	6 814 972
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 029 426	5 921 052
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 112 838	6 202 370
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	4 700 004	5 234 265
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 489 884	4 341 350
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 210 120	886 288
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	-	6 627
Titres de Moudaraba et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 056 500	2 065 310
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	81 786	109 238
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 084 582	1 120 477
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	120 809	118 813
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 197	97 341
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	240 810	182 044
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	225 801	211 102
Autres produits bancaires	207 514	226 295
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-558 088	-648 321
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-17 223	-19 264
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-100 873	-166 543
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-98 108	-134 347
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-229 350	-221 025
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-112 534	-107 142
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 498 412	1 416 989
Produits d'exploitation non bancaire*	466 402	293
Charges d'exploitation non bancaire	-78 831	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-922 485	-794 850
Charges de personnel	-431 157	-435 538
Impôts et taxes	-23 585	-9 428
Charges externes	-372 192	-245 465
Autres charges générales d'exploitation	-13 453	-1 184
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-82 097	-103 234
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-434 721	-466 840
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-269 920	-302 992
Pertes sur créances irrécouvrables	-41 138	-47 469
Autres dotations aux provisions	-123 663	-116 479
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	318 670	192 568
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	240 585	182 356
Récupérations sur créances amorties	4 167	3 231
Autres reprises de provisions	73 917	6 981
RÉSULTAT COURANT	847 448	348 060
Produits non courants	16 805	
Charges non courantes	-38 824	-56 518
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	825 429	291 542
Impôts sur les résultats	-189 050	-79 870
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	636 379	211 672
TOTAL PRODUITS	2 858 377	2 258 171
TOTAL CHARGES	-2 221 998	-2 046 500
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	636 379	211 672

(*) L'évolution constatée est due essentiellement à l'opération CLEO PIERRE.

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 857 651	3 083 951
À vue	988 514	1 813 509
À terme	869 137	1 270 442
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 349 957	43 670 484
Comptes à vue créditeurs	31 371 819	31 701 586
Comptes d'épargne	7 203 691	7 363 673
Dépôts à terme	2 872 693	2 900 497
Autres comptes créditeurs	1 901 755	1 704 727
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 454 491	5 380 096
Titres de créance négociables émis	7 454 491	5 380 096
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 863 390	2 251 823
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	513 581	492 879
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 377	2 262 119
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	679 601
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	636 379	276 026
TOTAL DU PASSIF	65 870 825	64 609 362

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2021 AU 30/06/2021	En milliers de DH	
LIBELLE	30/06/2021	30/06/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	1 283 050	1 346 528
(-) Intérêts et charges assimilées	216 204	320 154
MARGE D'INTÉRÊT	1 066 846	1 026 374
(+) Produits sur financements participatifs	4 127	2 000
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 127	2 000
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	240 810	182 044
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	229 350	221 025
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	11 460	-38 981
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	0	0
(+) Commissions perçues	228 737	214 248
(-) Commissions servies	37 571	25 329
MARGE SUR COMMISSIONS	191 166	188 919
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	16 306	24 930
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	2 336	588
(+) Résultat des opérations de change	160 903	149 364
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		-252
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	179 545	174 631
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	99 907	114 877
(-) Diverses autres charges bancaires	54 640	50 831
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 498 412	1 416 989
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-49 092	0
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	466 402	293
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	57 452	0
(-) Charges générales d'exploitation	922 485	794 850
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	935 786	622 432
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-66 305	-164 874
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-22 032	-109 498
RÉSULTAT COURANT	847 448	348 060
RÉSULTAT NON COURANT	-22 019	-56 518
(-) Impôts sur les résultats	189 050	79 870
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	636 379	211 672
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	636 379	211 672
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	82 097	103 234
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	28 541	0
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	64 926	116 479
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	
(+) Dotations non courantes	48 532	
(-) Reprises de provisions	-5 750	-6 081
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-465 712	
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	56 527	
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	0	
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	21 378	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	466 918	425 304
(-) Bénéfices distribués	571 009	
(+) AUTOFINANCEMENT	-104 091	425 304



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Créances	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	Brut 1	31/12/N Prov. 2	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

ACTIF	30/06/2021	31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	2 901	16 121
DÉBITEURS DIVERS	302 312	132 194
Sommes dues par l'État	294 309	124 658
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	409	187
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	7 594	7 350
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	167 057	202 481
COMPTES DE RÉGULARISATION	691 775	422 239
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	15 950	15 493
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 720	6 547
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	16	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	361 271	144 670
Autres comptes de régularisation	311 818	255 528
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 164 045	773 035

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	30/06/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	17 091 334	18 938 394
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	5 949 070	6 814 972
Crédits documentaires import	2 171 649	2 221 916
Acceptations ou engagements de payer	847 288	1 203 867
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	940	6 351
Autres engagements de financement donnés	2 929 194	3 382 838
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 029 426	5 921 052
Crédits documentaires export confirmés	27 232	13 091
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 002 194	5 907 960
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 112 838	6 202 370
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 633 620	3 779 186
Autres cautions et garanties données	2 479 218	2 423 185
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 700 004	5 227 637
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 489 884	4 341 350
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	3 489 884	4 341 350
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 210 120	886 288
Garanties de crédits	1 210 120	886 288
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	228 737
Sur opérations de change	2 935
Sur opérations sur titres	1 905
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	14 917
Sur moyens de paiement	57 712
Sur activités de conseil et d'assistance	12 285
Sur ventes de produits d'assurances	14 820
Commissions de fonctionnement de compte	16 102
Commissions sur prestations de service sur crédit	23 749
Sur autres prestations de service	84 313
COMMISSIONS VERSÉES	37 571
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	19 520
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	18 050

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

PASSIF	30/06/2021	31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	3 445	6 781
CRÉDITEURS DIVERS	1 418 183	1 202 531
Sommes dues à l'État	406 919	217 279
Sommes dues aux organismes de prévoyance	43 977	39 383
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 554	2 151
Fournisseurs de biens et services	15 601	16 995
Divers autres créditeurs	949 095	926 688
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 441 762	1 042 510
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	537 027	415 403
Charges à payer et produits constatés d'avance	433 902	349 475
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	470 833	277 631
TOTAL	2 863 390	2 251 822

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	7 433
Participations dans les entreprises liées	86 952
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	94 385

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	3 902 917
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 585
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	72 339
Créances sur la clientèle	3 505 408
Titres de transaction et de placement et investissement	199 426
Autres actifs	65 115
Titres de participation et emplois assimilés	49 044
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	3 902 917
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	897 481
Dépôts de la clientèle	1 947 626
Titres de créance émis	-
Autres passifs	1 057 810
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	
Engagements donnés	6 200 915
Engagements reçus	9 618

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS En milliers de DH

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	5 261 733	4 708 779	-	-
Devises à recevoir	1 346 417	1 667 146	-	-
Dirhams à livrer	508 676	727 662	-	-
Devises à livrer	2 141 976	1 637 321	-	-
Dirhams à recevoir	1 264 663	676 650	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	451 468	393 841	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	451 468	393 841	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-
TOTAL	5 713 201	5 102 620	-	-

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
		30/06/2021	31/12/2020
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
		30/06/2021	31/12/2020
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT	NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	94 980
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	207 514
AUTRES CHARGES BANCAIRES	112 534
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	30 481
Dont plus-values de cession sur BDT	2 336
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	169 986
Dont Divers autres Produits bancaires	4 710
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	0
Dont pertes sur titres de transaction	14 176
Dont moins-values de cession sur titres	0
Dont charges sur moyens de paiement	19 520
Dont autres charges sur prestations de service	18 050
Dont charges sur engagements de titres	611
Dont charges sur produits dérivés	0
Dont pertes sur opérations de change	6 147
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	42 588
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	0
Diverses charges bancaires	11 440
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	466 402
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	78 831
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	465 712
➤ Dont produits accessoires	409
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	282
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	925
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	77 905
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	434 721
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	269 920
Dont pertes sur créances irrécouvrables	41 138
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	28 541
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	95 122
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	0
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	318 670
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	240 585
Dont récupérations sur créances amorties	4 167
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	828
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	73 089
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	16 805
CHARGES NON COURANTES	38 824

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	199 868
Gains sur les titres de transaction	30 481
Plus-value de cession sur titres de placement	2 336
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	167 051
CHARGES	20 323
Pertes sur les titres de transaction	14 176
Moins-value de cession sur titres de placement	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	6 147
RÉSULTAT	179 545

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	847 448
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	3 305
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	318 260
Résultat courant théoriquement imposable (-)	532 494
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	197 023
Résultat courant après impôts (-)	650 425
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	651 826	770 934	10 079 115	19 532 418	31 034 293	31 371 448
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	7 202 600	7 202 600	7 363 634
DÉPÔTS À TERME	7 867	493 053	761 995	1 592 067	2 854 782	2 882 238
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	19658	187 010	1 418 539	608 623	2 233 830	2 029 841
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	25	4 001	2 381	18 045	24 452	23 324
TOTAL	679 176	1 454 998	12 262 030	28 953 753	43 349 957	43 670 485

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	431 157
Commentaires	
Dont salaires et appointements	245 731
Dont primes et gratifications	54 104
Dont charges d'assurances sociales	75 126
Dont charges de retraite	4 902
Dont charges de formation	8 609
Dont autres charges de personnel	42 685
IMPÔTS ET TAXES	23 585
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	19 394
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	16
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	4 175
CHARGES EXTERNES	372 192
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	73 325
Dont frais d'entretien et de réparation	128 037
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	33 707
Prime d'assurance	2 025
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	8 071
Dont transports et déplacements	21 288
Mission et réception	2 740
Dont publicité et publication	19 058
Frais postaux et télécommunications	45 493
frais de recherche et de documentation	190
frais de conseils et d'assemblée	0
Dons et cotisations	2 125
Fournitures de bureau et imprimés	2 533
Dont autres charges externes	33 600
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	13 453
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	1 613
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	11 840
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	82 097
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2021
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 602	-294 984	0	384 618
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	0	0	636 379
TOTAL	7 468 009	-294 984	0	7 533 378

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2021 AU 30/06/2021 En milliers de DH

TITRES	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2021	Total au 31/12/2020
	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics		
TITRES COTÉS				
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0
Autres titres de créance	0	0	0	0
Certificats de sukuk	0	0	0	0
Titres de propriété	0	0	0	0
TITRES NON COTÉS	560 623	9 271 529	28	1 446
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	9 209 962	0	9 209 962
Obligations	0	0	0	0
Autres titres de créance	560 623	0	0	560 623
Certificats de sukuk	0	61 568	0	61 568
Titres de propriété	0	0	28	1 446
TOTAL	560 623	9 271 529	28	1 446

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	664 578	109 114	10 834 060	141 017	11 748 769	9 807 515
Comptes à vue débiteurs	177 020	109 114	2 424 791	117 526	2 828 451	3 270 149
Créances commerciales sur le Maroc	2 119		2 108 270	2 892	2 113 281	1 952 613
Crédits à l'exportation			133 854		133 854	125 763
Autres crédits de trésorerie	485 439		6 167 145	20 599	6 673 183	4 458 991
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				5 004 462	5 004 462	4 728 471
Crédits à la consommation				5 001 987	5 001 987	4 726 112
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 475	2 475	2 358
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	2 014 426		6 054 361	89 127	8 157 914	8 355 344
Crédits à l'équipement	2 014 426		6 054 361	87 403	8 156 190	8 353 773
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 724	1 724	1 571
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			1 932 121	13 952 963	15 885 084	15 610 842
Crédits immobiliers			1 932 121	13 648 536	15 580 657	15 405 737
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				304 428	304 428	205 105
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		394 538	295 804	2 641	692 983	743 604
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 885 766		1 195 520		3 081 286	3 502 298
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	13 986		45 245	98 547	157 778	149 728
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			582 147	704 347	1 286 494	1 305 901
Créances pré-douteuses			2 424	142 007	144 431	154 383
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			168 444	108 142	276 587	283 524
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			411 279	454 197	865 476	867 994
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	4 578 756	503 652	20 939 259	19 993 103	46 014 770	44 203 703

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	660 274	14 330	30 560	44 149	749 313	707 497
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour		0	0		0	0
À terme					0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	300 000	540 000	0	840 000	1 164 798
Au jour le jour	0	300 000	0		300 000	489 764
À terme	0	0	540 000	0	540 000	675 034
PRÊTS FINANCIERS	0	340 000	3 212 507	0	3 552 507	3 448 160
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		185 287	0	0	185 287	159 301
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		3 010	75 361	0	78 371	75 996
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	660 274	842 627	3 858 428	44 149	5 405 477	5 555 753

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2021	Total au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	100 396	13 996	36 442	392 657	443 095	938 699
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	0	0	100 396	551 022
Au jour le jour	0		0		0	51 015
À terme	100 396		0		100 396	500 007
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	19 000	0	430 857	539 265	989 122	1 299 045
Au jour le jour				532 976	532 976	820 133
À terme	19 000	0	430 857	6 289	456 146	478 912
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	8 202	0	8 202	8 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	812	0	812	215
Mourabaha	0		812		812	215
Salam	0		0			
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		284 217	205	0	284 422	248 920
INTÉRÊTS COURUS À PAYER			31 602	0	31 602	37 848
TOTAL	119 396	298 213	508 119	931 922	1 857 651	3 083 951

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 103 123	1 103 123	1 008 000		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 095 968	1 095 968	1 001 000		0	0
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	7 154	7 154	7 000		0	0
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	4 573 985	4 573 985	4 527 835	107 055	0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	4 154 936	4 154 936	4 112 592	107 055	0	0
Obligations						
Autres titres de créance	356 006	356 006	352 200		0	0
Certificats de sukuk	61 568	61 568	61 568			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 158 079	4 156 520	4 074 769		1 559	1 559
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 960 617	3 959 057	3 878 170		1 559	1 559
Obligations						
Autres titres de créance	197 463	197 463	196 599		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	9 835 187	9 833 628	9 610 604	107 055	1 559	1 559

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	42 682 882		
Autres valeurs et sûretés réelles	46 483 882		
TOTAL	89 166 763		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	561 700	BDT donnés en garantie CDG	561 700
TOTAL	561 700		561 700

PROVISIONS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2021
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 451 942	298 461	241 273	-857	5 508 273
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 425 543	269 470	240 585	-857	5 453 571
Titres de placement	2 247	0	687		1 559
Titres de participation et emplois assimilés	16 511	28 541	0	0	45 052
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	7 235	450	0		7 685
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	492 880	95 122	73 089	-1 331	513 581
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149				18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 370	9 368	0		10 738
provisions pour risques généraux et charges	473 337	85 754	73 089	-1 331	484 670
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 944 822	393 583	314 362	-2 188	6 021 855

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	935 005	11 246	-10 069	956 320	458 084	28 483	9	486 558	469 762
Droit au bail	119 169	0	8 500	110 669	2 667	0	0	2 667	108 001
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	815 836	11 246	-18 569	845 651	455 416	28 483	9	483 890	361 761
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 154 535	13 749	737 949	2 430 335	1 951 601	52 569	501 584	1 502 585	927 750
Immeubles d'exploitation	1 652 796	1 055	540 418	1 113 433	830 874	21 555	346 469	505 961	607 472
↳ Terrain d'exploitation	29 293	0	7 194	22 099	0	0	0	0	22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 591 100	1 055	521 670	1 070 485	809 220	21 109	337 814	492 514	577 970
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 403	0	11 554	20 849	21 655	447	8 655	13 446	7 403
Mobilier et matériel d'exploitation	634 105	6 582	16 004	624 683	482 621	18 088	0	500 708	123 975
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	177 675	653		178 328	151 903	3 568	0	155 472	22 856
↳ Matériel de bureau d'exploitation	48 618	40		48 658	48 575	38	0	48 612	45
↳ Matériel informatique	407 758	5 889	16 004	397 643	282 089	14 481	0	296 570	101 073
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
↳ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	758 039	5 899	178 414	585 524	618 184	11 940	154 879	475 245	110 278
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 220	192	429	49 983	19 921	986	236	20 671	29 312
↳ Terrains hors exploitation			0	0					
↳ Immeubles hors exploitation	45 669	0	0	45 669	16 773	860	0	17 632	28 036
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 552	192	429	4 314	3 149	126	236	3 039	1 275
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0			0	0		
IMMOBILISATIONS EN COURS	59 375	22	2 684	56 713	0	0	0	0	56 713
TOTAL	4 089 540	24 996	727 880	3 386 655	2 409 684	81 052	501 593	1 989 143	1 397 512

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 983 031	329 569	268 705	2 044 522	229 350	1 074 702	450	-	7 685	962 135
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 947 521	317 169	260 174	2 004 516	228 019	1 056 314	0	0	0	948 202
↳ Crédit-bail mobilier en cours	1 232	236		1 468	0	0	0	0	0	1 468
↳ Crédit-bail mobilier loué	1 946 289	316 933	260 174	2 003 048	228 019	1 056 314	0	0	0	946 734
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
↳ Crédit-bail immobilier en cours										
↳ Crédit-bail immobilier loué										
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR							0		0	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	15 053		7 040	8 013	0			0		8 013
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	20 458	12 400	1 491	31 993	1 331	18 387	450	0	7 685	5 921
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 983 031	329 569	268 705	2 044 522	229 350	1 074 702	450	0	7 685	962 135



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 974 522	3 897 835
2. (+) Récupérations sur créances amorties	4 167	8 706
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	691	1 349
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-631 128	-1 580 153
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-925	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-840 387	-1 366 912
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-189 050	-260 428
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	317 889	700 397
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	278 044	1 884 427
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 811 066	-474 959
10. (+) Titres de transaction et de placement	589 624	-654 323
11. (+) Autres actifs	-391 011	164 018
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-70 872	41 440
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-1 226 300	1 499 824
17. (+) Dépôts de la clientèle	-320 527	-596 586
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	2 074 395	-2 269 968
20. (+) Autres passifs	611 567	-195 004
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-266 145	-601 131
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	51 744	99 266
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	577 038	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	91 029	1 888
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-171 380	-50 000
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-26 188	-215 017
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	94 385	96 205
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	564 884	-166 924
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-571 009	0
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-571 009	0
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	45 619	-67 658
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 217 533	1 171 914

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
ACTIF		
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	9 122	9 856
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	31 079	71 643
À vue	-	-
À terme	31 079	71 643
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	309 797	210 250
Créances sur Mourabaha	309 797	210 249
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	62 737	61 925
Dont Certificats de Sukuk	62 737	61 925
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	17 701	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	3 668	48 977
TOTAL DES ACTIFS	434 104	402 651

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
PASSIF		
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	100 813	100 220
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	100 813	100 220
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	21 507	21 035
Comptes à vue créditeurs	18 048	11 280
Autres comptes créditeurs	3 459	9 755
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	107 812	78 788
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-2 391	-4 072
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 363	1 680
TOTAL DES PASSIFS	434 104	402 651

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 30/06/2021

	En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	636 379	
Bénéfice net	636 379	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	247 826	
1. COURANTES	3 305	
➤ Cadeaux à la clientèle	170	
➤ Redevances et locations non déductibles	122	
➤ Pénalités et amendes		
➤ dons, subventions et cotisations	320	
➤ Sponsoring & Mécenat culturel	2 693	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels	0	
2. NON COURANTES	244 521	
➤ IS	189 050	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	1 576	
➤ Charges non courantes	12 351	
➤ Provisions pour risques généraux	41 231	
➤ Provision pour risques et charges		
➤ Charges sur exercice antérieurs	314	
DÉDUCTIONS FISCALES		373 260
1. COURANTES		318 260
➤ Dividendes		94 265
➤ Plus-value apport		223 995
2. NON COURANTES		55 000
➤ Reprise de provision pour investissement		
➤ Reprise de provisions pour autres risques et charges		55 000
TOTAL	884 205	373 260
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		510 946
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		510 946
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	132 567 756	149 134 550	72 182 823	69 946 513
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire	18 264 349	18 051 301	10 535 920	13 516 258
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2021

	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 019	3 127
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 127	2 000
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	812	1 075
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	80	52
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	5 019	3 127
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 263	-2 173
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	592	0
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	0	0
VII. RÉSULTAT COURANT	2 164	954
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 164	954
Impôts théorique	801	353
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	1 363	601



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2021

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut AU 30/06/2021	Encours des créances Mourabaha AU 30/06/2021
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	57 627	30 313	4 127		251	83 562	308 577
TOTAL	57 627	30 313	4 127	0	251	83 562	308 577

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2021

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 30/06/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						
NEANT						

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2021

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Provisions			Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net AU 30/06/2021
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 30/06/2021	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice			
BIENS ACQUIS - MOURABAHA										
➤ Biens mobiliers										
➤ Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	47 246	64 727	94 271	0	17 701	0	0	0	0	17 701
➤ Biens mobiliers										
➤ Biens immobiliers	47 246	64 727	94 271		17 701	-	-	-	-	17 701
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS										
TOTAL	47 246	64 727	94 271	0	17 701	0	0	0	0	17 701

DETTE SUBORDONNÉE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant 30/06/2021	Montant 31/12/2020	Montant 30/06/2021	Montant 31/12/2020
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	2,74%	10	Subordination classique	225 000				
MAD	1 000 000	100	2,34%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	2,19%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2021 AU 30/06/2021

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 500		8 500			8 500
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	188	188				
Logiciel informatique						
Immeubles exploitation bureau	521 670	337 814	183 856	620 446	450 757	24 377
Immeubles hors exploitation						
Terrain exploitation	7 194	0	7 194	0	0	0
Agencement Aménagement et Installation	176 245	154 879	21 366	19 000	14 954	17 396
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau						
Matériel roulant						
Matériel roulant de fonction						
Matériel de bureau						
Immeubles exploitation logement de fonction	11 554	8 655	2 899			
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (GAB & TPE)						
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						
Télécommunications						
Mobilier logement de fonction						
Terrain hors exploitation						
Mobilier et matériels hors exploitation	429	236	194			
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	118	9	109	0	0	109
frais d'acquisition des immobilisations	7 556	1 412	6 144			6 144
TOTAL GÉNÉRAL	733 454	503 193	230 261	639 446	465 712	56 527

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

pwc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2021

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.831.755, dont un bénéfice net de KMAD 636.379, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 24 août 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé



Les États financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux semestres 2021 et 2020. Conformément à l'article 20.1 de l'annex I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2019 est consultable dans l'actualisation du 31 juillet 2020, enregistrée sous le numéro D.20-0097-A04, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020 sous le numéro D.20-0097.

BILAN AU 30 JUIN 2021

	En millions d'Euros	
	30/06/2021	31/12/2020
ACTIF		
Caisse, banques centrales	383 585	308 703
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	262 767	167 927
↳ Prêts et opérations de pension	287 969	244 878
↳ Instruments financiers dérivés	237 889	276 779
Instruments financiers dérivés de couverture	9 075	15 600
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
↳ Titres de dette	43 381	55 981
↳ Instruments de capitaux propres	2 668	2 209
Actifs financiers au coût amorti		
↳ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	33 133	18 982
↳ Prêts et créances sur la clientèle	825 226	809 533
↳ Titres de dette	118 526	118 316
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 946	5 477
Placements des activités d'assurance	272 743	265 356
Actifs d'impôts courants et différés	6 298	6 559
Comptes de régularisation et actifs divers	132 475	140 904
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 264	6 396
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	34 506	33 499
Immobilisations incorporelles	3 801	3 899
Écarts d'acquisition	7 551	7 493
TOTAL ACTIF	2 671 803	2 488 491
DETTES		
Banques centrales	4 665	1 594
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	126 230	94 263
↳ Dépôts et opérations de pensions	329 379	288 595
↳ Dettes représentées par un titre	68 465	64 048
↳ Instruments financiers dérivés	239 847	282 608
Instruments financiers dérivés de couverture	9 713	13 320
Passifs financiers au coût amorti		
↳ Dettes envers les Établissements de crédit	205 110	147 657
↳ Dettes envers la clientèle	1 000 870	940 991
↳ Dettes représentées par un titre	171 480	148 303
↳ Dettes subordonnées	23 162	22 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 237	6 153
Passifs d'impôts courants et différés	3 275	3 001
Comptes de régularisation et passifs divers	107 891	107 846
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	248 502	240 741
Provisions pour risques et charges	9 514	9 548
TOTAL DETTES	2 551 340	2 371 142
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	111 226	106 228
Résultat de la période, part du Groupe	4 679	7 067
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	115 905	113 295
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	86	(496)
TOTAL PART DU GROUPE	115 991	112 799
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 472	4 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES	120 463	117 349
TOTAL PASSIF	2 671 803	2 488 491

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2021

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	7 017	4 921
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	8 993	(957)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 228	3 144
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition		1
Dotations nettes aux provisions	6 729	311
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(225)	(225)
(Produits) nets des activités d'investissement	(659)	(500)
(Produits) nets des activités de financement	(1 252)	(97)
Autres mouvements	1 172	(2 717)
AUGMENTATION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	41 718	111 188
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	96 819	177 758
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(49 100)	(61 946)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(4 856)	(3 186)
Impôts versés	(1 145)	(1 438)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	57 728	115 152
(Diminution) Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	1 054	(31)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(400)	(250)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	654	(281)
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(2 606)	1 415
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	13 218	10 135
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	10 612	11 550
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	84	(1 661)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	69 078	124 760
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	89	152
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	375 679	276 978
Comptes actifs de caisse, banques centrales	383 600	281 645
Comptes passifs de banques centrales	(4 665)	(4 374)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	9 233	10 695
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 983)	(11 086)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	494	98
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	69 078	124 760

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2021

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020
Intérêts et produits assimilés	15 892	17 549
Intérêts et charges assimilés	(5 069)	(6 842)
Commissions (produits)	7 288	6 722
Commissions (charges)	(2 094)	(1 927)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	4 109	3 836
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	124	146
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	50	43
Produits nets des activités d'assurance	2 318	2 100
Produits des autres activités	7 777	6 072
Charges des autres activités	(6 790)	(5 136)
PRODUIT NET BANCAIRE	23 605	22 563
Frais de personnel	(8 643)	(8 470)
Autres charges générales d'exploitation	(5 886)	(5 833)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 240)	(1 192)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 836	7 068
Coût du risque	(1 709)	(2 873)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 127	4 195
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	225	225
Gains nets sur autres actifs immobilisés	665	500
Écarts d'acquisition	-	1
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	7 017	4 921
Impôt sur les bénéfices	(2 162)	(1 157)
RÉSULTAT NET	4 855	3 764
Dont intérêts minoritaires	176	183
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	4 679	3 581
Résultat par action	3,56	2,89
Résultat dilué par action	3,56	2,89